

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Rapport

Olivia Dufour

Le triste bilan de la réforme de l'appel civil

DOCTRINE

Page 6

■ Entreprises en difficulté

Romain Feydel

La cessation des paiements, une complexité à combattre par la loi

CULTURE

Page 16

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Le cavalier polonais (II)

ACTUALITÉ

Rapport



Le triste bilan de la réforme de l'appel civil ^{150C2}

Olivia DUFOUR

L'Inspection générale de la justice a remis son rapport intitulé : « Bilan des réformes de la procédure d'appel en matière civile, commerciale et sociale et perspectives » le 21 novembre dernier. Si l'IGJ conclut que la réforme dite *Magendie* a constitué une « avancée », elle n'a toutefois pas permis de réduire le stock d'affaires en cours.

L'Inspection générale de la justice (IGJ) vient de rendre son rapport sur la procédure d'appel. Il lui était demandé par la ministre de la Justice Nicole Belloubet de dresser le bilan de la réforme de l'appel issue du décret du 9 décembre 2009, dit « *Magendie* » (en référence aux deux rapports de Jean-Claude Magendie de 2004 et 2008 qui ont inspiré la réforme), d'évaluer le fonctionnement et l'efficacité de la procédure et de procéder à une analyse des performances des cours d'appel. Dans les grandes lignes, la réforme a consisté à l'époque à rompre avec la traditionnelle mise en état pour la remplacer par des délais impératifs sanctionnés par la caducité de la déclaration d'appel ou l'irrecevabilité des conclusions. L'objectif alors était de répondre à la situation d'asphyxie dans laquelle se trouvaient les cours d'appel. Dès 1997, un rapport du premier président Jean-Marie Coulon montrait qu'entre 1975 et 1995, le nombre d'affaires nouvelles devant les cours d'appel saisies en matière civile, sociale et commerciale, avait augmenté de 208,7 % et que le stock d'affaires en cours avait, pour sa part, été multiplié par 7,3 ce qui représentait une augmentation de 630 %. Sur la même période l'effectif total de magistrats n'avait progressé que de... 19,1 % au niveau national !

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites affiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense

1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34